

**Classement des risques d'assurance-incendie.**—D'après les renseignements fournis par les compagnies d'assurance-incendie autorisées au Canada, le Département des assurances dresse des tables éprouvées relatives aux primes et aux réclamations dans 21 catégories de risque. Les résultats de 1950 et 1951 figurent au tableau 4.

**4.—Pourcentage des réclamations réglées par rapport aux primes souscrites au Canada par toutes les compagnies à charte fédérale, par catégorie de risque, 1950-1951**

(Sauf réassurance cédée ou assumée)

Catégorie	1950	1951	Catégorie	1950	1951
	%	%		%	%
Habitations, sauf de ferme—			Scieries et fabriques de bardeaux...	40-75	54-06
Protégées, en brique.....	53-10	50-08	Chantiers, bois à pâte, futaies.....	56-09	17-73
Protégées, en bois.....	47-11	35-00	Ateliers de menuiseries.....	39-22	40-41
Non protégées.....	57-86	39-47	Usines métallurgiques, garages,		
Bâtiments de ferme.....	62-74	48-26	hangars.....	65-48	45-83
Eglises, édifices publics, institutions			Risques miniers.....	110-11	52-69
d'enseignement et de services so-			Risques intéressant chemins de fer		
ciaux.....	54-57	46-00	et services publics.....	43-03	33-10
Entrepôts.....	45-50	33-25	Risques manufacturiers divers.....	67-23	48-63
Magasins de détail, bureaux, banques,			Risques non manufacturiers divers	48-71	43-30
hôtels.....	52-46	52-23	Risques de toute nature en tous lieux		
Le contenu des édifices ci-dessus men-			munis d'arrosoirs.....	35-76	23-03
tionnés.....	51-74	49-14	Usage et occupation, et profits sauf		
Aliments, établissements qui prépa-			l'assurance des loyers.....	74-58	32-57
rent aliments et breuvages.....	56-88	37-28			
Moulins à farine et à céréales, éléva-			<b>Moyenne.....</b>	<b>51-54</b>	<b>40-24</b>
teurs à grains.....	38-58	28-54			
Tous risques intéressant l'huile.....	40-59	34-27			

**Sous-section 3.—Finances des compagnies d'assurance-incendie à charte fédérale**

Les tableaux 5 à 7 montrent pour ces dernières années l'actif, le passif, les recettes et les dépenses des compagnies d'assurance-incendie autorisées au Canada de 1948 à 1952. La majorité s'occupent également d'assurance-responsabilité, assurance qu'étudie la section 3 du présent chapitre. Comme ces compagnies ne peuvent répartir leur actif et passif et leurs recettes et dépenses générales entre les divers genres d'assurance, le total seul est donné ici. Le tableau 28, page 1204 donne des renseignements semblables à l'égard des compagnies canadiennes autorisées qui se confinent à l'assurance-responsabilité.

**5.—Actif des compagnies canadiennes, britanniques et étrangères, d'assurance-incendie ou d'assurance-incendie et responsabilité, à charte fédérale, 1948-1952**

Détail	1948	1949	1950	1951	1952
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Compagnies canadiennes</b>					
(Dans tous les pays)					
Immeubles.....	1,883,576	2,010,983	2,890,580	4,995,436	5,593,805
Prêts sur immeubles.....	3,791,417	4,342,868	4,503,686	4,638,405	5,246,897
Portefeuille.....	119,677,619	134,327,602	146,468,315	156,851,549	170,943,515
Primes dues par les agents et les assurés.....	12,376,656	13,406,599	15,864,962	18,047,447	20,311,328
Encaisse.....	16,263,610	17,118,676	17,768,620	20,292,975	25,163,593
Intérêts et loyers.....	820,922	924,946	1,011,235	1,166,123	1,307,241
Autre actif.....	6,238,104	7,728,925	9,985,911	9,571,384	12,567,762
<b>Total, compagnies canadiennes.....</b>	<b>161,051,904</b>	<b>179,860,599</b>	<b>198,493,309</b>	<b>215,563,319</b>	<b>241,134,141</b>